

ces de verser des bénéfices beaucoup plus considérables. La plupart des provinces ont opté pour la voie du Régime d'assistance publique du Canada, malheureusement la province d'où vient l'honorable député a préféré s'en tenir à l'autre loi plus limitée qui régit certains bénéfices.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE CAS DES ASSISTÉS SOCIAUX—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme la dernière conférence des ministres du Bien-être a étudié la question, considérée comme urgente, du logement des personnes forcées de demander l'aide sociale, le ministre peut-il dire si des projets ont été adoptés, de concert avec les provinces, pour atténuer les difficultés qui se présentent à cet égard?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Oui, monsieur l'Orateur, je suis heureux de travailler dans ce domaine avec les provinces, et j'espère pouvoir annoncer du nouveau très prochainement.

LES MESURES D'URGENCE POUR L'ENVOI DES CHÈQUES DE SÉCURITÉ SOCIALE EN CAS D'ARRÊT DE LA DISTRIBUTION DU COURRIER

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et concerne une affaire plus pressante. Quelle mesure d'urgence a arrêtée le gouvernement pour la distribution des chèques de sécurité de la vieillesse, étant donné que la distribution du courrier est arrêtée aux centres régionaux, tel celui de Toronto?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je pense que cette question devrait être adressée à mon collègue le ministre des Postes, de qui relève les questions postales.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, nous avons eu le même problème dans ma circonscription de Verdun il y a quatre ans, je crois. Le député, qui n'était pas alors ministre des Postes, a tout simplement distribué lui-même les chèques de pension de la vieillesse.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Je ne m'inquiète pas tant de ce que le ministre puisse distribuer les chèques aux gens de Verdun, que de les voir distribués partout au pays. Comme les centres régionaux comme Vancouver, Halifax et Toronto pourraient fort bien ne plus avoir de service, le ministre s'engagerait-il à établir des centres spéciaux de distribution des chèques de la pension de la vieillesse, comme ceux auxquels on a eu recours pour distribuer les prestations d'assurance-chômage, et à en informer le grand public par les media?

Questions orales

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, ce genre de mesure d'urgence est déjà prévu. Je le répète: ce que j'ai fait à Verdun, tous les députés peuvent le faire dans leur propre circonscription; il n'y a donc pas de problème spécial. Nous pourrions distribuer les chèques aux bureaux d'assurance-chômage; ceux qui ne seront pas réclamés, parce que les pensionnés sont trop vieux, pourront leur être distribués grâce à l'aide soit de la Légion, soit d'autres volontaires.

* * *

L'INDUSTRIE

DEMANDE D'ANNONCE D'UN PROGRAMME DE STIMULATION

M. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Les chiffres publiés aujourd'hui par Statistique Canada révèlent que le taux de croissance de l'industrie canadienne a baissé de 4 p. 100 depuis un an, ce qui explique naturellement la hausse dramatique du chômage récemment. Le ministre donnerait-il, à la première occasion, les grandes lignes du programme que lui-même et son gouvernement sont prêts à présenter à l'industrie sous forme de stimulants pour redonner à l'économie un rythme satisfaisant qui s'accélérera dans les mois à venir et fournira les emplois auxquels les Canadiens sont en droit de s'attendre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la meilleure chose que la Chambre puisse faire en ce moment est de hâter l'adoption de la mesure fiscale.

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. De toute évidence, le gouvernement n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit à ce sujet.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Ma question supplémentaire est la suivante: vu la réponse et l'attitude du ministre, peut-on s'étonner que l'économie de notre pays soit en si mauvaise passe? Vous vous en fichez complètement, Alastair.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

AIR CANADA

LA SUPPRESSION DU DROIT D'UN EMPLOYÉ À LA COMPARUTION DEVANT LE CONSEIL DES RELATIONS DU TRAVAIL—LA RETENUE DU TRAITEMENT DES TÉMOINS ASSIGNÉS

M. Ian Watson (Laprairie): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? C'est au sujet de l'incident survenu à Montréal, le 4 décembre, alors qu'un représentant d'Air Canada a insisté auprès du Conseil canadien des relations du travail pour que le Conseil statue que les citoyens comparaisant devant lui ne communiquent pas avec leur député fédéral au sujet de questions dont est saisi le Conseil. Le ministre a-t-il reçu des nouvelles d'Air Canada au sujet de l'attitude étrange de son représentant?